

Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 18 janvier 2011

L'an deux mille onze le mardi dix huit janvier à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARCHIER A., ROUX M. FOREL G., VAURE M., FLOURY M., BERNARDON A., CHARREYRON J.-F., COMBES G., MASSON R., MOREL K., POULENARD G., REY P., SOUTEYRAT P.

Pouvoir : Mesdames et Messieurs ROUCHOUZE J. à FLOURY M., APPOLODORUS F. à VAURE M.

Absent excusé :

Monsieur Alain ARCHIER, Maire, Préside la séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu,
- Transfert résultat d'assainissement 2009,
- Avenant au marché lot n°2 : étanchéité,
- Contrat de maintenance SIRAP : avenant n°1,
- Convention Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche,
- Embauche personnel de remplacement pour l'année 2011,
- Tarifs salle du boulodrome : modification des tranches horaires,
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Monsieur le Maire demande l'autorisation de supprimer un point à l'ordre du jour pour des raisons administratives :

- Avenant au marché lot n°2 : étanchéité

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Approbation du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

Situation des comptes assainissement après la prise de compétence au 1^{er} janvier 2010 par la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay et demande de reversement

Suite à la prise de compétence « assainissement » par la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay effective à compter du 1^{er} janvier 2010, et en l'absence de mise en place d'un budget de transition pour le reliquat des opérations de l'exercice 2009, le Conseil Municipal demande le reversement par la Cocoba des sommes indûment versées sur ses comptes, à savoir 2 588,24 € au titre du fonds de compensation TVA sur les investissements 2009 (TVA avancée par la commune lors du paiement des travaux d'assainissement sur l'exercice 2009) ainsi que le solde de la redevance assainissement 2009, soit environ 40 000,00 €.

Logiciel EDICOM – GESCADA (Société SIRAP) – Avenant n°1 pour extension au contrat de maintenance

L'objet de ce contrat, effectif du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2014, porte sur un service forfaitaire de maintenance des logiciels développés par SIRAP sur une assistance à leur utilisation. Le coût initial était de 135 € H.T. par an hors coût forfaitaire de l'assemblage de mise à jour du plan cadastral informatisé et de la matrice de notre commune. Suite à l'acquisition de licences supplémentaires dans le cadre de la mise en réseau de la mairie, il convient d'étendre le contrat à un poste supplémentaire pour un montant de 88,50 € H.T. par an, soit un montant total de 223,50 € H.T. par an.

Convention Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Ardèche relative à l'intervention sur dossiers CNRACL

La Caisse des Dépôts et Consignations a confié au Centre de Gestion de l'Ardèche une mission d'intervention sur dossiers CNRACL pour le compte des collectivités et établissements affiliés qui le lui demandent. Le Centre de Gestion de l'Ardèche assurera la mission de contrôle et de suivi des dossiers CNRACL mentionnés dans l'article 2 de ladite convention. S'agissant d'un service facultatif, le traitement de chaque dossier est soumis à une participation financière telle que définie dans l'article 5. Le règlement sera effectué après réception des titres de recettes par les collectivités. La convention est établie à compter du 1^{er} avril 2011 jusqu'au 31 décembre 2013.

Embauche personnel de remplacement – Année 2011

Une délibération autorisant Monsieur le Maire à engager une personne pour pallier les absences pour raison maladie ou autre du personnel communal pour l'année 2011 est adoptée.

Tarifs municipaux – Salle du boulodrome

Suite aux délibérations des 09 décembre 2010 et 20 décembre 2010 relatives aux tarifs de location de salle, il convient de rajouter des tranches horaires pour la salle du boulodrome :

- 1 journée (soit du jour J 08h00 au jour J+1 08h00) pas de modification.... 120,00 €
- du samedi 08h00 au dimanche 20h00 150,00 €
- du vendredi 08h00 au dimanche 20h00..... 180,00 €

QUESTIONS DIVERSES – TOUR DE TABLE.

Un point sur les commissions communales...

❖ Urbanisme :

- Etat des demandes d'urbanisme :
 - 1 permis de construire pour maison individuelle

❖ Travaux :

- L'étanchéité du nouveau local communal se poursuit par la société SMAC. Les façades sont terminées. Les véhicules ont intégré le local.
- Les travaux sur le réseau d'eau se poursuivent.

Divers...

Concernant le projet sur « le site Desgrand », des rencontres sont en cours avec les propriétaires concernés afin de leur présenter celui-ci.

Dans le cadre de la toponymie, une réunion avec la Poste pour finaliser le projet aura lieu prochainement et une réunion publique afin d'informer la population suivra. Une rencontre sera également organisée avec les pompiers afin de leur présenter cette dénomination des voies.

Le bulletin municipal est en cours d'élaboration.

Suite à la demande de dématérialisation des convocations et compte rendus de réunions, il convient de vérifier la légalité de ce type d'envoi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.